

Notre Affaire à Tous

Association loi 1901

Siège social : 40 cité des fleurs, 75017 Paris

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 2026

Le 27 juin 2026

A 10 H 00

Les membres de l'association Notre Affaire à Tous se sont réunis à l'Académie du Climat, située au 2 place Baudoyer, 75004 Paris, en Assemblée générale sur convocation faite par les membres du Conseil d'administration adressée par lettre transmise par courriel le 14 juin 2026.

L'Assemblée générale est présidée par Christel Cournil, en sa qualité de membre du bureau.

Présidente de séance : Christel Cournil

Secrétaire de séance : Etienne Coltat

Nombre d'adhérents à date du 27 juin 2026 : 344

Nombre de personnes présentes ou représentées : 86 dont 32 présentes

Quorum : 86

Le quorum est donc atteint

Assemblée Générale ordinaire

- **Ouverture de l'Assemblée générale**

L'Assemblée Générale (AG) de l'association Notre Affaire à Tous (NAAT) s'est tenue en présence de ses membres bénévoles et salariés. Jérémie Suissa, en tant que directeur, a ouvert la séance en rappelant l'importance de ce moment d'échange et de bilan. Il a ensuite cédé la parole à Christel Cournil, membre du bureau, pour une introduction solennelle.

- **Introduction par Christel Cournil**

Christel Cournil a souligné que cette année 2025 aura été une année pleine de contrastes avec des victoires et des bonnes nouvelles malgré des temps durs. Ainsi, 2025 marque les 10 ans de Notre Affaire à Tous et également de nouvelle victoire historique dans "Justice pour le Vivant" ou "Total Greenwashing" par exemple mais également un backlash violent envers les organisations environnementales et les militant·es. Christel Cournil a par ailleurs rappelé que Notre Affaire à Tous refusait de rester immobile et souhaitait continuer à s'engager pour les premier·es concerné·es et les "victimes climatiques" et a enfin tenu à rendre hommage à Marjan Minnesma, disparue peu avant l'assemblée générale et co-fondatrice de l'ONG Urgenda, qui a permis la première

condamnation pour inaction climatique d'un État en Europe, aux Pays-Bas.

- **Bilan des activités et des grands chiffres de NAAT**

Jérémie Suissa a présenté un bilan chiffré de l'association :

- **Plus de 20 recours juridiques** engagés ou soutenus.
- **6 groupes de travail** actifs, couvrant des thématiques variées (droit de l'environnement, droits de la nature, inégalités, etc.).
- **3 groupes locaux** (Lyon, Paris, Méditerranée).
- **427 adhérent·es**, au moment de l'Assemblée Générale.

Jérémie Suissa a rappelé que l'année 2025 était l'année des 10 ans de l'association et qu'à ce compte un Manuel militant avait été édité et un tour de France des universités et via divers événements avait été réalisé.

- **Présentations des actions et rapports par pôle**

Actions juridiques et contentieux

- **Elsa Ingrand** a de nouveau présenté **l'action des sinistrés et l'Affaire du siècle**, la première mettant en lumière les conséquences déjà très actuelles du changement climatique, au travers du vécu de victimes, afin d'obtenir une meilleure politique d'adaptation, ainsi que les avancées au niveau juridique comme le dépôt d'un recours devant le Conseil d'Etat. Elle a par ailleurs présenté un nouveau recours : le **Procès pour la Part Juste**, qui vise à montrer l'impact historique sur le budget carbone de pays comme la France si on prend en compte l'équité.
- **Emilien Capdepon** a exposé les avancées de **Justice pour le Vivant**, dossier dans lequel la Cour Administrative d'Appel de Paris a confirmé la responsabilité de l'Etat en septembre 2025 et l'a ainsi condamné à revoir sous 24 mois ses protocoles d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des pesticides et de revoir l'intégralité des AMM problématiques en vigueur.
- **Emma Feyeux** a présenté les engagements de première ligne contre les PFAS dans le **pôle Santé environnementale** avec une mobilisation dans la Vallée de la chimie pour lancer l'un des plus grands procès civils d'Europe et également l'adoption de la loi PFAS en février 2025 et le suivi des décrets d'application.
- **Paul Blutteau** a partagé les travaux du groupe de travail Recours Locaux
- **Marine Yzquierdo** a partagé les travaux du groupe de travail **Droits de la Nature**.
- **Emma Feyeux** a présenté les actions du groupe **Inégalités**, insistant sur les liens entre justice sociale et justice environnementale.
- L'équipe multinationale, composée de **Justine Ripoll, Anne Stevignon, Paul Mougeolle et Brice Laniyan**, a présenté leurs activités de l'année 2025 qui a été particulièrement riche :
 - ◆ **Total Greenwashing** : première victoire au fond le 23 octobre 2025 avec le Tribunal judiciaire de Paris qui a considéré que Total trompait les consommateurs.
 - ◆ **Total Climat** : échanges d'écriture sur le fonds en 2025 qui ont amené à l'audience en février 2026.
 - ◆ **Vague de dérégulation** au niveau Européen et Français
- **Clarisse Mace** a présenté le travail du **groupe de travail Veille internationale**, essentiel pour connaître les évolutions législatives et jurisprudentielles.

- **Emma Feyeux** est également revenue sur le **groupe de travail Education-Sensibilisation** qui s'oriente davantage vers l'enseignement supérieur

Actions locales

- **Emma Feyeux** ont partagé les actions du **groupe local Lyon**, très actif sur le terrain, puis les initiatives du **groupe local Paris** et enfin celles en **Méditerranée**.

Communication et vie associative

- **Marine Coynel**, du pôle communication, a détaillé l'activité de NAAT en matière de communication, notamment sur les réseaux sociaux et les posts avec le plus de réactions.
- **Jérémie Suissa** a annoncé les départs et arrivées au sein de l'équipe salariée, remerciant les sortant-es pour leur engagement et souhaitant la bienvenue aux nouvelle·aux.
- **Etienne Coltat** a présenté les avancées en termes de structurations RH ainsi que les informations financières et budgétaires.

• Les votes

Ont été adoptés à l'unanimité :

- **le rapport moral 2025** : 0 contre, 0 abstention, unanimité pour.
- **le rapport d'activité 2025** : 0 contre, 0 abstention, unanimité pour.
- **les comptes 2025** : 0 contre, 0 abstention, unanimité pour.

Assemblée Générale extraordinaire

Une **modification des statuts** (article 2) a été proposée et votée :

- **Ajout substantiel** :
 - *"protéger la santé, publique et individuelle, en ce qu'elle peut être affectée par des problématiques environnementales"* : adoptée à l'unanimité.

Une **modification des statuts** (article 8) a été proposée et votée :

- **Modification du quorum** (passer du quart au dixième au moins des membres inscrits) : adoptée à l'unanimité.

• Clôture de l'assemblée générale

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente et le secrétaire de séance :

La Présidente Christel Cournil



Le secrétaire de séance Etienne Coltat

